

## Taux de vacance des logements à Genève : 0,15 % au 1<sup>er</sup> juin 2004

L'enquête annuelle de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) a permis de recenser 314 logements vacants au 1<sup>er</sup> juin 2004. Le nombre de logements proposés à la location ou à la vente est en baisse pour la sixième année consécutive (355 il y a un an) et le taux de vacance diminue encore (0,15 % contre 0,17 % en 2003).

Le taux de vacance, c'est-à-dire le rapport, en pour cent, entre les logements mis sur le marché, à louer ou à vendre, et les logements existants est, pour la deuxième année consécutive, au-dessous de 0,20 %. A Genève, on considère que le marché du logement est fluide quand le taux de vacance est égal ou supérieur à 2 %.

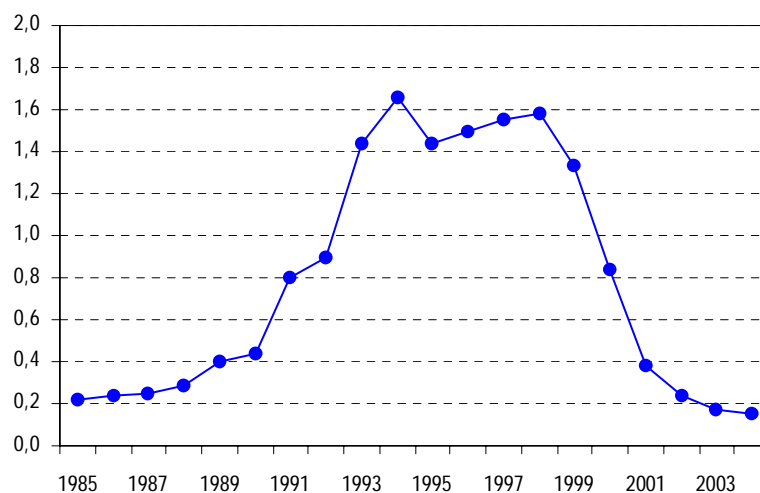
Entre fin mai 2003 et fin mai 2004, la population résidante a augmenté de 4 509 personnes, alors que le nombre de logements a progressé de 1 121, ce qui explique en partie l'évolution du taux de vacance.

Parmi les logements vacants, on dénombre 53 villas (24 à louer et 29 à vendre) et 261 appartements (236 à louer et 25 à vendre).

Le taux de vacance des logements de quatre et cinq pièces reste le plus bas : 0,10 % pour les premiers (0,12 % en 2003) et 0,12 % pour les seconds (0,15 % en 2003). La différence avec les autres catégories de logements est cependant de plus en plus faible : le taux de vacance s'établit à 0,14 % pour les studios, une pièce et demi et deux pièces, 0,15 % pour les trois pièces, 0,21 % pour les six pièces et 0,37 % pour les sept pièces ou plus. Précisons que la cuisine est toujours comprise dans le nombre de pièces indiqué.

### Taux de vacance des logements dans le canton de Genève, depuis 1985

En %



Source : OCSTAT

6 août 2004 – n° 29